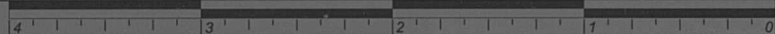
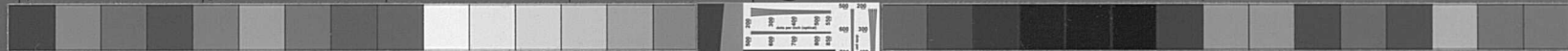
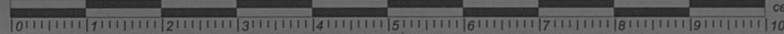


inches



centimeters



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11 (A)	12	13	14	15	16 (M)	17	18 (B)	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	
L*	39.12	65.43	49.87	44.26	55.56	70.82	63.51	39.92	52.24	97.06	92.02	87.34	82.14	72.06	62.15	49.25	38.62	28.86	16.19	8.29	3.44	31.41	72.46	72.95	29.37	54.91	43.96	82.74	52.79	50.87	L*
a*	13.24	18.11	-4.34	-13.80	9.82	-33.43	34.26	11.81	48.55	-0.40	-0.60	-0.75	-1.06	-1.19	-1.07	-0.16	-0.18	0.54	-0.05	-0.81	-0.23	20.98	-24.45	16.83	13.06	-38.91	52.00	3.45	50.88	-27.17	a*
b*	15.07	18.72	-22.29	22.85	-24.49	-0.35	59.60	-46.07	18.51	1.13	0.23	0.21	0.43	0.28	0.19	0.01	-0.04	0.60	0.73	0.19	0.49	-19.43	55.93	68.80	-49.49	30.77	30.01	81.29	-12.72	-29.46	b*

D50 Illuminant, 2 degree observer

Density → 0.04 0.09 0.15 0.22 0.36 0.51

Golden Thread

Colors by Munsell Color Services Lab

Don Williams

48

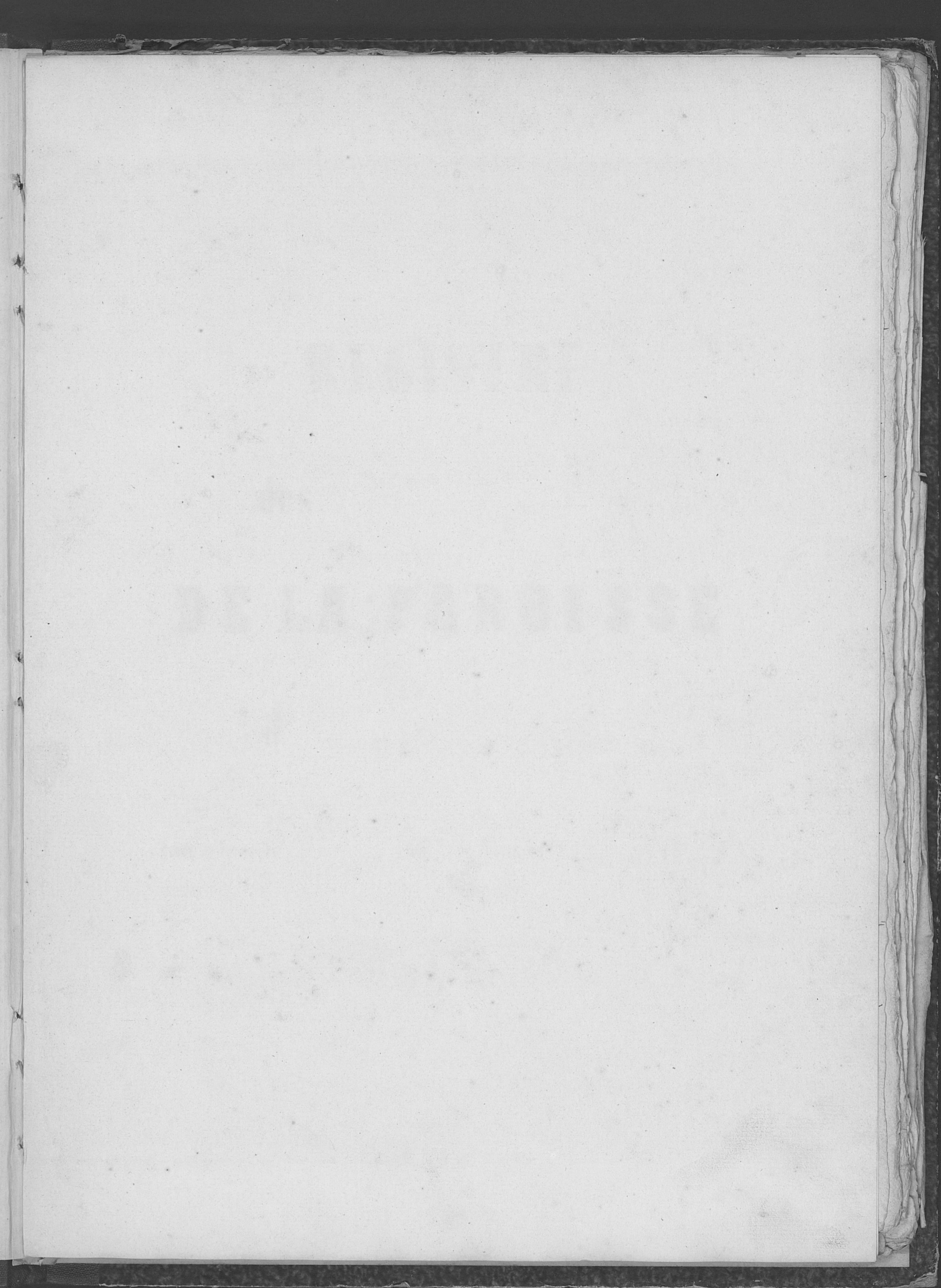
PAGES

Ed 48 / 2

Archives cantonales vaudoises

RMS1/1.044.805

Microfilm



SECRET

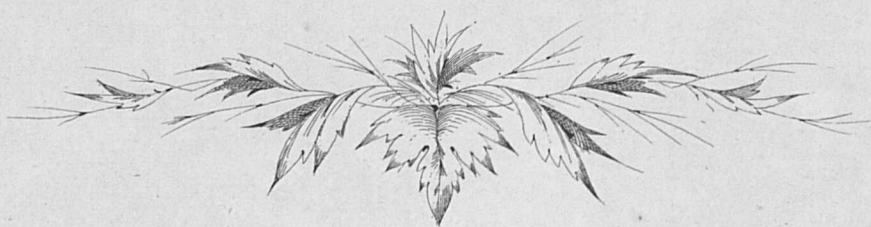
REGISTRE

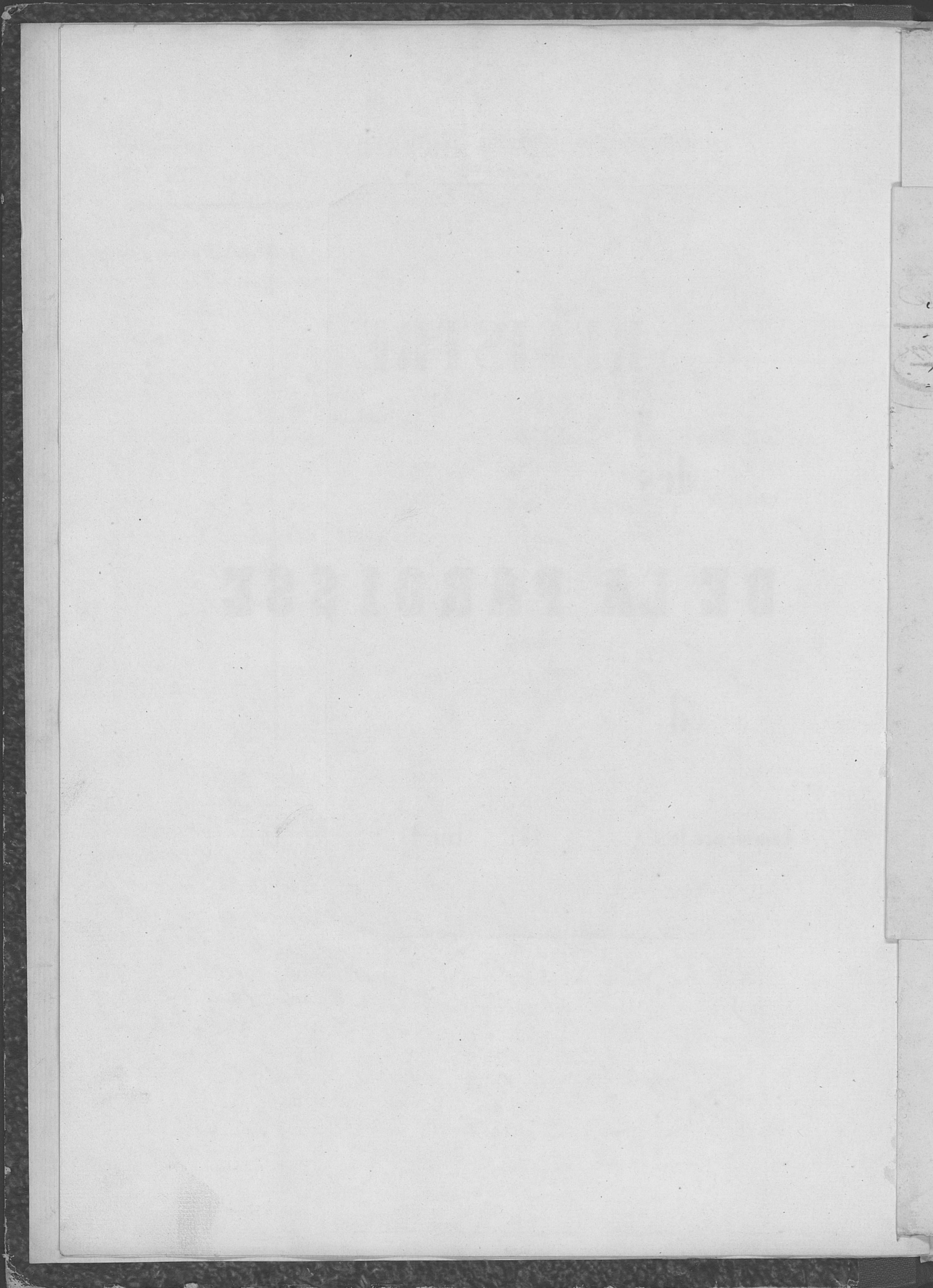
des _____

DE LA PAROISSE

d _____

Commencé, le _____ 18 ____ Fini, le _____ 18 ____





1821.

1a

Je soussigné certifie n'avoir point célébré de mariage,
- dans l'Eglise de Donnatire dont je suis le Pasteur, dès le
- première Juillet mil-huit-cent-vingt-un, jusqu'au trent
- Huit Décembre de la même année.

S'atteste à Avenches le neuvième février mil-huit
- cent-vingt-deux Euler Pasteur

Je soussigné certifie n'avoir point célébré de mariage,
dans l'Eglise de Donnatire. d) le Certificat du Commis, Chef du Con-
tingent d'Avenches Euler Pasteur.

Page première

isième

de Loyerne,
deux, le sept
l'Eglise de
buin, domici-
lié à Loyerne,
de vingt deux
mont-le-petit,
née Scheitelberg,
l'acte de consen-
au Pasteur
Savary
ne, bourgeois
ry et de Jean
sa ditte Mère à lieu-
Daniel Bel;
publications ar-
s les Paroisses car-
tificats rap- tres
oc archives
concernant les
& spécifiées
sous date du dix
en des bans de ce ma-
les trois publications
ne, et Donnatire.
ation de ce mariage

~~~~~  
~~~~~  
~~~~~



26

1821.

Donizate  
Point de Mariage

ac  
ave  
de  
1



REGISTRE DES MARIAGES

de la Paroisse de Donnatire, district d'Avenches.

Page première

Acte de mariage  
de  
Jean Samuel Bettez  
de Louise Savary.

No 1.

Ensuite du Consentement donné par le Pasteur de Payerne, sous date du deux Janvier Mil. huit. cent. vingt deux, le sept Janvier Mil. huit. cent. vingt deux, a été célébré dans l'Eglise de Donnatire, en présence de Samuel Francois Fierbuis, domicilié à Payerne & de Daniel Samuel Javel, domicilié à Payerne, le mariage de Jean Samuel Bettez, âgé de vingt deux ans, domicilié à Payerne, bourgeois de Combremont-le petit, fils de Jean David Bettez & de Marguerite née Scheitelberg, la femme, domiciliés à Donnatire, d'après l'acte de consentement de ces derniers, qui a dû être remis au Pasteur du lieu du domicile de l'Epoux, & de Louise Savary, âgée de dix. neuf ans, domiciliée à Payerne, bourgeoisie de dudit Payerne, fille de feu Louis Savary et de Jeanne née Ney, la veuve, autorisée tant par sa dite Mère que par ses Parents Jean Jacques Groux et Daniel Bel; Les Epoux m'ont exhibé les Certificats de publications de bans de ce mariage qui ont eu lieu dans les Paroisses de Combremont, Payerne & Donnatire, les Certificats rappeles dans cette inscription demeurent déposés aux archives de la Cure & inscrits sous N° 1. dans le carton concernant les actes de mariages, avec les autres pièces y relatives & spécifiées comme suit a) Une lettre du département de justice & police, sous date du dix neuf décembre Mil. huit. cent. vingt. un, autorisant la publication des bans de ce mariage dans le lieu de domicile des Pères & Mère de l'Epoux. b) Les trois publications d'annonces dans chacune des Paroisses de Combremont, Payerne, et Donnatire. c) l'acte du Consentement du Pasteur de Payerne pour la célébration de ce mariage dans l'Eglise de Donnatire. d) le Certificat du Commis, Chef du Contingent d'Avenches

Euler Pasteur.



## REGISTRE DES MARIAGES

de la Paroisse de Donnaière district d'Avenches.

acte de maria-  
-ge.  
de Jean Daniel  
Reymond  
et de  
Madeline Merle.

No 2.

Le douzième Avril Mil-huit-cent-vingt-deux  
a été célébré dans l'Eglise de Donnaière, en présen-  
-ce de Pierre Samuel Reymond & de Frédéric Samuel  
Reymond, domiciliés à Donnaière, le mariage  
de Jean Daniel Reymond âgé de Septante-un an  
domicilié à Donnaière, bourgeois de Donnaière, veuf  
de sa précédente femme Susanne Marie née Loup,  
(comme en fait foi l'extrait mortuaire d'icelle remis au Pasteur  
de Favug à qui les Epoux se sont adressés en premier lieu)  
fils de feu Abram Reymond & de sa femme Susanne  
née Delalour, & de Madeline Merle âgée de Soixan-  
-te-cinq ans, domiciliée à Favug, bourgeoise de Favug -  
-fille de feu Nicolas Merle et de sa femme Susanne  
née Tricot, après que les Epoux ont exhibé les cer-  
-tificats de publications de bans de ce mariage qui  
ont eu lieu dans les paroisses de Favug et de Don-  
-naière, Les certificats rappelés dans cette inscription  
demeurent déposés aux archives de la Cure & ins-  
-crits sous N: 2. dans le Carton Concernant les ac-  
-tes de mariage.

Euler Pasteur



REGISTRE DES MARIAGES

Page troisième

de la Paroisse de Donnatière, district d'Avenches.

acte de maria-  
ge  
de Louis Nicolas  
Rosset  
& de  
Rose Catherine  
Chuard.  
No 3.

En suite du consentement donné par le Ministre —  
suffragant d'Avenches sous date du vingt-septième —  
Juillet mil-huit-cent-vingt-deux, a été célébré <sup>(le même jour)</sup> dans —  
l'Eglise de Donnatière, en présence de Emanuel Rodolph —  
Hoffer domicilié à Donnatière & de Samuel Rosset  
domicilié à Avenches, le mariage de Louis Nicolas  
Rosset, âgé de trente-deux ans, domicilié à Avenches,  
bourgeois d'Avenches, fils de Jean Louis Rosset  
et de Rose Petit, son épouse, domiciliés à Avenches,  
& de Rose Catherine Chuard, âgée de vingt-sept  
ans, domiciliée à Avenches, bourgeoise d'Avenches,  
fille de Jean Pierre Chuard & de Justine Kiercher  
son épouse; Les Epoux ont exhibé le certificat de  
publications de bans de ce mariage qui ont eu lieu  
dans la paroisse d'Avenches; Le Certificat rap-  
pellé dans cette inscription demeure déposé aux ar-  
chives de la Cure & inscrit sous No 3, dans le car-  
ton concernant les actes de mariages, avec les autres  
pièces y relatives & spécifiées comme suit.

- a) Certificat de publications de bans
- b) l'acte de consentement du Min. suffragant d'Avenches pour la célébration  
de ce mariage dans l'Eglise de Donnatière.
- c) le certificat du Commis, Chef du Contingent d'Avenches.

Culer Pasteur



acte de mariage  
de Jean Elie  
Rapin  
et de Louise  
Sonnaillon

N.º 4.

Le sixième Décembre Mil-huit-cent-vingt — deux, a été célébré dans l'Eglise de Donnaitre, en présence de Jean Daniel Scheitelberg et de Jean Samuel Nicolas Sonnaillon, domiciliés à Donnaitre le mariage de Jean Elie Rapin, né le douzième mars Mil-sept-cent-nonante-neuf, domicilié à Corcelles, Corcelles près Payerne, bourgeois du dit Corcelles, fils de Jean David Rapin et de Jeanne Magdeleine Golliez sa femme; et de Louise Sonnaillon née le dix-septième février Mil-sept-cent-nonante-huit, domiciliée à Donnaitre, bourgeoise du dit Donnaitre, fille de feu Jean Samuel Sonnaillon et de Susanne Elizabeth Druey sa femme, après que les Epoux ont exhibé les certificats de publications de bans de ce mariage, qui ont eu lieu dans les Paroisses de Corcelles et de Donnaitre. Les certificats rappelés dans cette inscription demeurent déposés aux archives de la Cure et inscrits sous N.º 4. dans le Carton concernant les actes de mariages, avec les autres pièces y relatives & spécifiées comme suit.

- a) les deux certificats de publications de bans.
- b) l'extrait de l'acte de naissance de l'Epoux.
- c) le certificat du Commis d'Exercice de Corcelles.

Culer Pasteur

Je Soussigné certifie que la présente copie est conforme à l'original déposé aux archives de la Cure de

Donnaitre

Avenches quatrième Janvier Mil-huit-cent-vingt-trois.

Culer Pasteur



## REGISTRE DES MARIAGES

Page cinquième

de la Paroisse de Donnatine district d'Avenches

acte de mariage  
de  
Samuel Emanuel  
Fornierod et de  
Susanne Rose  
Flotteron.

N° 5

Ensuite du Consentement donné par le Ministre Suffragant d'Avenches, sous date du troisieme fevrier Mil-huit-cent-vingt-trois, a été célébré <sup>dans l'Eglise de Donnatine</sup> le sixieme fevrier ditte année, en présence d'Abram Chuard et de Samuel Hauswirth, tous deux domiciliés à Avenches, le mariage de Samuel Emanuel Fornierod, né le vingt-troisieme fevrier Mil-sept-cent-quatre-vingt-onze, domicilié à Avenches, bourgeois du dit lieu, fils de Jean Louis Fornierod et de Susanne Sauthier sa femme - et de Susanne Rose Flotteron, domiciliée à Basle, bourgeoise de Saint-Imier au Canton de Berne, fille majeure de Daniel Frédéric Flotteron et de Marianne Sautebin sa femme, après que les Epoux ont exhibé les certificats de bans de ce mariage, qui ont eu lieu dans les Paroisses d'Avenches, de Saint-Imier, de Basle... Les certificats rappelés dans cette inscription demeurent déposés aux archives de la Cure et inscrits sous N° 5 dans le carton concernant les actes de mariages avec les autres pièces y relatives et spécifiées comme suit

- a) les trois certificats de publications de bans.
- b) les extraits de naissance de l'Epoux et de l'Epouse
- c) la permission du Petit Conseil d'Etat de Berne de publier les bans de ce mariage dans le lieu de bourgeoisie de l'Epouse
- d) l'acte de la Municipalité d'Avenches qui reconnaît la ditte Epouse pour sa ressortissante.
- e) la permission du département de justice et police du Canton de Vaud, sous date du premier fevrier Mil-huit-cent-vingt-trois, de bénir ce mariage.
- f) le certificat du Commis d'Exercice d'Avenches.
- g) Enfin le Consentement du Min: Suffragant d'Avenches à ce que ce mariage soit célébré dans l'Eglise de Donnatine

Culer Pasteur



acte de mariage  
de  
Benjamin Nicolas  
Senaud  
et  
Nicoline Déturche.

N<sup>o</sup> 6.

Ensuite du consentement donné par le Ministre suffragant d'Avenches, sous date du vingtième novembre Mil-huit-cent-vingt-trois, a été célébré ce même jour dans l'Eglise de ~~Dépenches~~ de Donnatire, en présence de Jean Frédéric Prakin et de Jean Daniel Scheitelberg, tous deux domiciliés à Donnatire, le mariage de Benjamin Nicolas Senaud, né le treizième Décembre Mil-sept-cent-nonante-trois, domicilié à Avenches, bourgeois du dit lieu fils de feu Samuel Senaud et de feu sa femme née Magdelaine Convent; et de Nicoline Déturche, domiciliée à Avenches, originaire de Bonneville en Faucigny, fille majeure de Joseph Marie Déturche et de sa femme née Jeanne Lutau, après que les Epoux ont exhibé les certificats de publications de bans de ce mariage qui ont eu lieu dans la paroisse d'Avenches et non ailleurs, l'Epouse ayant été dispensée de faire publier ses bans à Bonneville d'après la dispense accordée par le département de justice et police, sous date du huitième Novembre Mil-huit-cent-vingt-trois. Les certificats rappelés dans cette inscription demeurent déposés aux archives de la Cure et inscrits sous N<sup>o</sup> 6. dans le carton concernant les actes de mariages, avec les autres pièces y relatives et spécifiées comme suit. a) le certificat de publications de bans dans l'Eglise d'Avenches. b) la permission de célébrer ce mariage, avec la dispense des publications de bans à Bonneville, accordée par le département de justice et police du Canton de Vaud, sous date du 8<sup>e</sup> gbre 1823. c) <sup>l'acte</sup> l'acte de naissance de l'Epoux et l'acte qui certifie celle de l'Epouse, légalisé par l'autorité compétente. d) le certificat du Commis d'exercices d'Avenches. e) enfin le consentement donné par le Min<sup>is</sup>tr. Suffragant d'Avenches, à ce que ce mariage ait été célébré dans l'Eglise de Donnatire, lequel consentement est transcrit au pied du corps des annonces.

Culcs Pasteur



REGISTRE DES MARIAGES

Page septième

de la Paroisse de Donnatire, district d'Avenches.

acte de mariage  
de  
Benjamin Monney  
et de  
Rosine Belljean

N<sup>o</sup> 7.

Le douzième Décembre Mil-huit-cent-vingt-trois, a été célébré dans l'Eglise de Donnatire, en présence de Jean Daniel Scheitelberg et de Jean Senaud, tous deux domiciliés à Donnatire, le mariage de Benjamin Monney, né le vingt-quatrième Aoust Mil-sept-cent-huitante-trois, domicilié à Donnatire, bourgeois de Villars le grand, fils de feu Benjamin Monney et de Susanne Marie Musy — et de Rosine Belljean, domiciliée à Donnatire, bourgeoise de Gléresse, balliage de Nidau, Canton de Berne, fille majeure d'Elizabeth Belljean, après que les Epoux m'ont exhibé les certificats de publications de bans de ce mariage qui ont eu lieu dans les paroisses de Villars-le grand — Donnatire et Gléresse, accompagnés d'une permission du département de justice et police du Canton de Vaud, sous date du sixième décembre Mil-huit-cent-vingt-trois, de célébrer le dit mariage —. Les certificats rappelés dans cette inscription demeurent déposés aux archives de la Cure et inscrits sous N<sup>o</sup> 7. dans le carton concernant les actes de mariages, avec les autres pièces y relatives et spécifiées comme suit.

- a) les trois publications de bans dans les Eglises de Villars-le grand, Donnatire, et Gléresse
- b) les deux extraits de naissance des Epoux.
- c) la permission du petit Conseil de Berne des publications de bans de ce mariage
- d) celle du département de justice et police du Canton de Vaud de célébrer ce mariage
- e) le certificat du Commis d'exercices d'Avenches.

Euler Pasteur



## REGISTRE DES MARIAGES

de la Paroisse de Donatyré district d'Avenches.

Des deux inscriptions suivantes, à la date du vingt septième Février mil huit cent vingt quatre, sont faites d'après des notes prises par le Pasteur Christianat, en l'absence du ministre Mellet, Doyen d'Avenches & Pasteur de Donatyré, atteste Frédéric Mellet ministre.

par le Pasteur Christianat  
Acte de mariage  
de  
Samuel Raymond  
et de  
Marie Schneider  
no. 8.

Le vingt septième Février mil huit cent vingt quatre, a été célébré dans l'Eglise de Donatyré en présence de Louis Gillieron et de François Roulet domiciliés tous les deux à Donatyré, le mariage de Samuel Raymond né le vingt huitième Janvier mil huit cent deux, bourgeois de Donatyré et y domicilié fils de Jacques Raymond et de Rose Monnay avec

Marie Schneider née le onzième Décembre mil huit cent trois domiciliée à Avenches, bourgeoise de Biglen au Canton de Berne, fille de Christ Schneider et de Magdalaine Mayer, après que les Epoux m'ont exhibé les certificats de publications de bans de ce mariage qui ont eu lieu dans la paroisse d'Avenches et de Donatyré, l'Epouse ayant été dispensée de faire publier les bans à Biglen. D'après la dispense accordée par le département de Justice et Police sous date du vingtième Février mil huit cent vingt quatre.

Les certificats rappelés dans cette inscription demeurent déposés aux Archives de la Cure et inscrits sous numero 8, dans le carton concernant les actes de mariage avec les autres pièces y relatives et spécifiées comme suit :

1. Le certificat de publications de bans dans l'Eglise d'Avenches et de Donatyré, publiés les Dimanches huitième, quinzième et vingt deuxième Février mil huit cent vingt quatre.

2. La permission de célébrer ce mariage avec la Dispense des publications de bans à Biglen accordée par le département de Justice et Police du Canton de Vaud sous date du vingtième Février mil huit cent vingt quatre.

3. Le billet d'armes.

Signé Christianat Pasteur.

Je certifie que la présente copie est conforme à l'original déposé aux archives de la seconde cure d'Avenches.

Avenches le dixième Octobre mil huit cent vingt quatre Frédéric Mellet Doyen.



1824

REGISTRE DES MARIAGES

Page

de la Paroisse de

ntly

on

,

icit

trou

v

ica

e

et

igs

es

le

ie

17







REGISTRE DES MARIAGES

Page neuvième

de la Paroisse de Donatyr district d'Avenches.

Acte de mariage  
de  
Jean Daniel  
Pornerod  
et de  
Susanne Françoise  
Heydner  
N<sup>o</sup> 9.

Insulte du Consentement donné par le Ministre Monnier  
Suffragant d'Avenches sous date du vingt sixième Février  
mil huit cent vingt quatre, a été célébré le vingt septième  
Février mil huit cent vingt quatre (27<sup>e</sup> Février 1824) dans  
l'Eglise de Donatyr par le Pasteur Christinat, en présence de  
Louis Gillieron et de François Routet, tous les deux domiciliés  
à Donatyr, le mariage de Jean Daniel Pornerod  
mineur, bourgeois d'Avenches et y domicilié, fils de  
Etienne Louis Pornerod et de Susanne née Raymond sa  
femme,

avec

Susanne Françoise Heydner mineure, de la Corporation de  
Sausanne demeurant à Avenches, fille de Jean Heydner  
et de Françoise née Grey sa femme, après que les époux m'ont  
exhibé les certificats de publications de bans de ce mariage qui ont  
eu lieu dans la paroisse d'Avenches

Les certificats rappelés dans cette inscription demeurent déposés aux  
Archives de la Cure et inscrits sous numero 9, dans le Carton  
concernant les actes de mariage avec les autres pièces y relatives  
et spécifiées comme suit :

1. Le certificat de publication de bans dans l'Eglise  
d'Avenches publiés les Dimanches huitième, quinzième et vingt  
deuxième Février mil huit cent vingt quatre, signés et légalisés.

2. Deux lettres de la Commission des Secours publics, l'une  
annonçant que le Conseil d'Etat accorde cinquante francs à l'épouse.  
et la seconde, chargée de ces cinquante francs.

3. Un permis d'exemption du service militaire.

4. Le consentement donné par Monnier Ministre Suffragant  
d'Avenches, ad ce que ce mariage soit célébré dans  
l'Eglise de Donatyr.

Signé Christinat Pasteur.



## REGISTRE DES MARIAGES

de la Paroisse de Donatypre district d'Avenches.

Acte de mariage  
de  
Jean Crisman  
et de  
Marianne Sehman

No. 10

Le vingt sixième Novembre mil huit cent vingt quatre a été célébré dans l'Eglise de Donatypre par le Pasteur Christinat, en présence de Samuel Her de Rheineck Canton de Saint Gall et de François Gillieron Régent de Donatypre y domicilié, le mariage de Jean Crisman, bourgeois de Dikui, paroisse de Saupen Canton de Berne, domicilié à Avenches, fils de Frédéric Crisman et de Anne Crisman et

de  
Marianne Sehman, domiciliée à Avenches, fille de feu Martin Sehman, bourgeois de Luchswyl, balliage de Kriegstetten Canton de Soleure, et de Bena Sehman, après que les Epoux m'ont exhibé, le certificat de publications de bans de ce mariage qui ont eu lieu dans la paroisse d'Avenches, l'épouse ayant été dispensée de faire publier les bans à Luchswyl, d'après la dispense accordée par le département de Justice et Police sous date du dixseptième Novembre mil huit cent vingt quatre.

Les certificats rappelés dans cette inscription, demeurent déposés aux Archives de la Cure et inscrits sous numero dix neuf (10) dans le carton concernant les Actes de Mariage avec les autres pièces y relatives et spécifiées comme suit:

1. Le certificat de publications de bans dans l'Eglise d'Avenches, publiées les Dimanches trente unième Octobre, septième et quatorzième Novembre mil huit cent vingt quatre.

2. Le consentement des parents et de la municipalité de Luchswyl.

3. La permission de célébrer ce mariage avec la dispense de publication de bans à Luchswyl, accordée par le Département de Justice et Police, sous date du dixseptième novembre mil huit cent vingt quatre.

4. Extrait de baptême de Jean Crisman.

Frédéric Meltet Pasteur.

Je certifie que la présente Copie est conforme à l'original déposé aux archives de la Seconde Cure d'Avenches.

Avenches 3<sup>e</sup> Janvier 1825

Fréd. Meltet Diacon.



REGISTRE DES MARIAGES

Page Onzième

de la Paroisse de Donatypre.

26 mars  
1826

Jean Abram  
Moret  
avec  
Olympe Cécile  
Petit  
N<sup>o</sup> 11.

En suite du consentement donné par le Ministre Suppléant d'Arenche sous date du huitième Mars mil huit cent vingt six, a été célébré dans l'Eglise de Donatypre, le neuvième Mars mil huit cent vingt six, par le Pasteur Christinat, en présence de François Roulet de Donatypre, y domicilié et de Jean Paul Hartman domicilié à Arenche, le mariage de Jean Abram Moret, né le onzième Janvier mil sept cent nonante quatre, domicilié à Arenche, bourgeois de Villau les Moines, fils de Jean Moret et de Marguerite Favre

avec

Olympe Cécile Petit née Jaquet, veuve de Philippe Petit née le dixième Juin mil sept cent huitante six, domiciliée à Arenche, bourgeoise d'Arenche, fille de Jean Pierre Jaquet et de Susanne Marguerite née Labram, après que les Epoux ont exhibé les certificats de publications de bans de ce mariage qui ont eu lieu dans la paroisse d'Arenche, ainsi que le consentement donné par le Ministre Suppléant d'Arenche, inscrit sur les annonces, et la déclaration par laquelle il certifie, qu'il a entre les mains, toutes les pièces, tous les papiers exigés par la loi.

Mellet-Gysel Pasteur

François Louis  
Duc  
et  
Jeanne Catherine  
Marianne  
Pluffenach  
N<sup>o</sup> 12.

Le cinquième Juillet mil huit cent vingt six a été célébré dans l'Eglise de Donatypre en présence de Emmanuel Stoffa et de François Roulet domiciliés à Donatypre, le mariage

de

François Louis Duc, né le vingt sept Décembre mil huit cent six, de Chevannes sur Moudon demeurant à Donatypre, fils de Jacques Louis Duc et de Marie-Nicolas de Varsend

avec

Jeanne Catherine Marianne Pluffenach de Pottigues près de Buren Canton de Berne demeurant à Donatypre, née le dix sept Août mil huit cent sept fille de Pierre Pluffenach et de Catherine née Sully; Après que les Epoux ont exhibé les certificats de publications de bans de ce mariage, qui ont eu



Avenches 23 Mars 1826

Mes Honorés  
Messieurs le Président et Messieurs les membres du  
Département de Justice et Police

En réponse à votre honorable lettre du 22<sup>e</sup> Mars 1826  
j'ai l'avantage de vous écrire que je n'ai point eu d'inscrip-  
tions dans le Registre des Mariages de la Paroisse de  
Donatysse pour l'année 1825.

Je profite de cette circonstance pour vous prier de vouloir  
bien m'envoyer une feuille ou deux, des Registres de  
Baptême et Nécrologes, et de Décès.

Je vous prie, Mesieurs, agréer  
l'assurance de mon profond respect de  
votre

très humble serviteur

Mellet-Givél D'Avanches et  
Pasteur de Donatysse

supplément  
et cent vingt  
vième Mars  
en présence  
Jean Paul

il sept cent  
de Villau les  
Favre

Philippa Petit  
domiciliée à  
chez Jaquet et  
son épouse m'ont  
mariage qui ont  
mentement donné  
les annonces, et  
les mains, toutes

dans l'Eglise de  
Roulet domiciliés

ont six, de Chavanne  
Louis Duc et de

N<sup>o</sup> 12

avec  
Jeanne Catherine Mariannes Ruffenach de Pottigues près de Buren  
Canton de Berne demeurant à Donatysse, née le dix sept mil huit cent sept  
fille de Denis Ruffenach et de Catherine née Sully; Après que les Epoux  
m'ont exhibé les certificats de publications de bans de ce mariage, qui ont eu



Washington 22<sup>e</sup> Mars 1838

Mr. Thomas  
Attorney at Law and Notary for the District of  
Department of Justice and Police

In response to your honorable letter of 22<sup>e</sup> Mars 1838  
concerning the case of your client, I have the honor  
to inform you that the proceedings in this case  
are now pending before the Court of Sessions.

I have the honor to inform you that the  
proceedings in this case are now pending  
before the Court of Sessions.

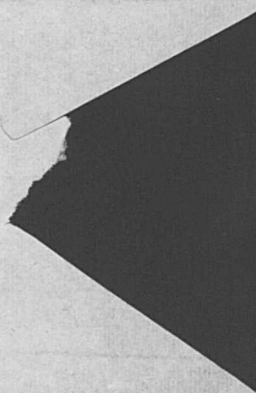
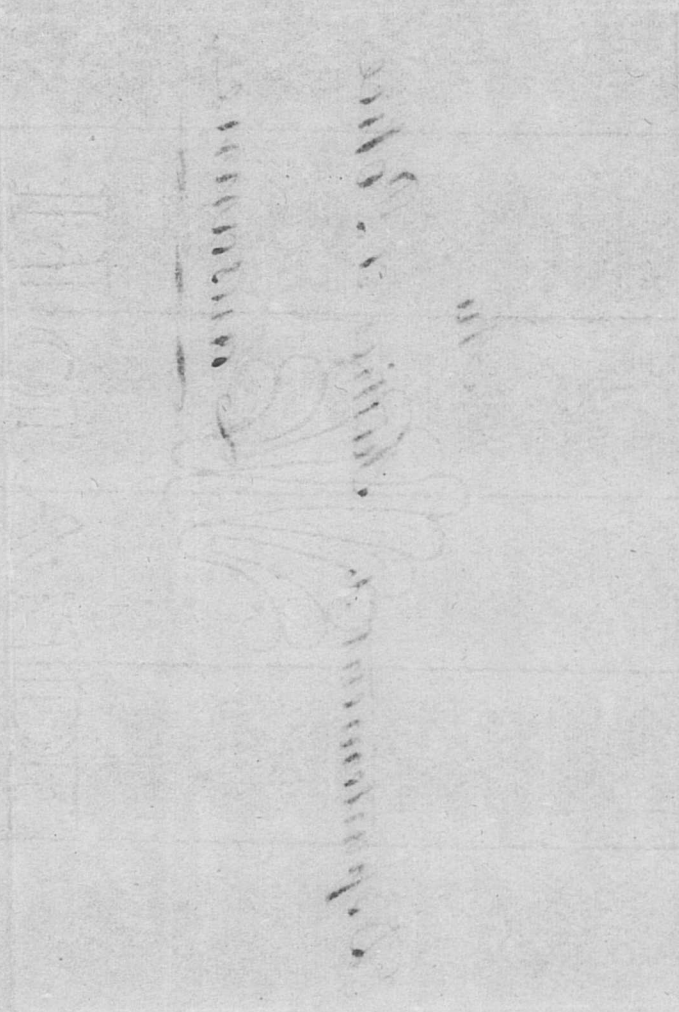
I am, Sir, very respectfully,  
Your obedient servant,

Wm. H. R.

Wm. H. R.



10c





10 d

24. Mars 26.

provision, et faire le reste.

887 24 mars  
2  
1826

Envoyez les feuilles de Mars

Au  
Département de Justice et Police.  
Lausanne.

Tea

M

ym

D

H

Fran



REGISTRE DES MARIAGES  
de la Paroisse de Donatye.

eu lieu dans les paroisses de Moudon et Donatye, l'épouse ayant été dispensée de faire publier ses bans à Tottreguer, d'après la dispense accordée par le Département de Justice et Police, sous date du vingt huit deux mil huit cent vingt six.

Des certificats rappelés dans cette inscription demeurent déposés aux Archives de la Cure et inscrits sous n° 12, dans le carton concernant les Actes de Mariage, avec les autres pièces relatives et spécifiées comme suit:

1. Des certificats de publication de bans dans les Eglises de Moudon et Donatye.
2. La permission du Département de Justice et Police de célébrer a Mariage avec la dispense des publications de bans à Tottreguer.
3. L'extrait de naissance de l'époux.
4. Le certificat du Curé d'exercice.

Mellet-Givel Pasteur.

Elie Nicolas  
Martin

et

Christine Marguerite  
Bété.

N° 13.

Le quinze Août mil huit cent vingt six a été célébré dans l'Eglise de Donatye, en présence de Henri Jaquet et de Henri Martin domiciliés à Donatye le Mariage de

Elie Nicolas Martin âgé de trente trois ans, bourgeois d'Avenches domicilié à Donatye, fils de Daniel Nicolas Martin et de Louise Groux, avec

Christine Marguerite Bété âgée de vingt huit ans, bourgeois de Combremont domiciliée à Donatye, fille de Jean David Bété et de Marguerite Schätzelberger, après que les époux ont exhibé les certificats de publications de bans de ce Mariage qui ont eu lieu dans les paroisses de Donatye, d'Avenches et de Combremont.

Des certificats rappelés dans cette inscription demeurent déposés aux Archives de la Cure, et inscrits sous n° 13 dans le carton concernant les Actes de Mariage et spécifiés comme suit:

1. Des certificats de publications de bans dans les Eglises de Donatye, d'Avenches et de Combremont.
2. Le certificat du Curé d'exercice.

Mellet-Givel Pasteur.



Jean Daniel  
Roulet  
et

Jeanne Marguerite  
Cherbuin

N<sup>o</sup> 14.

## Extrait

des Registres des Mariages de la Paroisse de Trey cercle de Payerne.

En suite du consentement donné par le Pasteur de Payerne sous date du vingt neuf septembre mil huit cent vingt six, le même jour a été célébré dans l'Eglise de Trey, en présence de Pierre Brandt Pasteur de Villareal et Daniel Elie Cornamusac domiciliés à Trey, le Mariage de Jean Daniel Roulet né le premier Novembre mil sept cent huitante huit, bourgeois de Donatypre domicilié à Payerne, fils de feu Jean Pierre Roulet et de feu Marie Madeleine Maret sa femme

avec

Jeanne Marguerite Cherbuin née le dix sept Décembre mil sept cent nonante huit, bourgeoise de Payerne, domiciliée au dit lieu, fille de Marguerite Cherbuin de Payerne.

Préalablement les Epoux m'ont remis les certificats de publications de bans de ce Mariage qui ont eu lieu dans les Eglises de Payerne et Donatypre; plus le consentement du Pasteur de Payerne.

Les certificats déposent dans les Archives de la Cure sous N<sup>o</sup> 143.

(collationné au susdit Registre par moi soussigné Pasteur de la paroisse et expédié le vingt neuf septembre mil huit cent vingt six).

L. Keller Past.

Mellet Gével Pasteur.

François Albert  
Muller  
et  
Louise Emilie  
Caille.

N<sup>o</sup> 15.

=derich

Le quatrième Octobre mil huit cent vingt six a été célébré dans l'Eglise de Donatypre par M. Im. Verrey Pasteur de Payerne, en présence de Constant Thivoz et de Philippe Bel, domiciliés à Payerne. le Mariage de

François Albert Muller né le vingt deux May mil sept cent nonante six, bourgeois de Payerne et domicilié, fils de feu Jean Frédéric Gallieb Muller et de défunte Marie Madeleine née De Trey

avec

Louise Emilie Caille née le vingt sept Aout mil huit cent neuf, bourgeoise de Payerne et domiciliée, fille de Daniel Caille



REGISTRE DES MARIAGES

de la Paroisse de Donatque.

et de Marie Anne Salomé née Bossy.  
Après que les Epoux ont exhibé le certificat de publications de  
bans de ce Mariage qui ont eu lieu dans la paroisse de Payern  
le certificat rappelé dans cette inscription demeure déposé aux  
Archives de la Cure, et inscrit sous n. 13.

Mellet-Givrol Pasteur.

Je certifie que la présente copie est conforme à l'original déposé  
aux Archives de la Cure d'Avenches

Avenches le 2<sup>e</sup> Janvier 1827

Mellet-Givrol Pasteur de Donatque, Digne d'Avenches

no

Ch



REGISTRE DES MARIAGES

Page 45.<sup>a</sup>

de la Paroisse de Donatyre district d'Avenches.

Frédéric Zierlen  
et  
Nanette Louise  
Freyraud

N<sup>o</sup> 16

Ensuite de consentement donné par le Pasteur de Praoug, sous date du dix neuf Août mil huit cent vingt sept, a été célébré dans l'Eglise de Donatyre, le vingt Août mil huit cent vingt sept, en présence de Jean Schlabback et de Ilie Hubert domicilié à Donatyre, le Mariage.

de

Frédéric Zierlen âgé de vingt huit ans et demi, bourgeois de Songny, District de Pevy, domicilié à Praoug, fils de feu Conrad Zierlen, Originaire de Hattenvesten, bailliage de Bessigheim, dans le Royaume de Wurtemberg, et de Dorothee Eva Mack son épouse.

avec

Nanette Louise Freyraud, âgée de trente et un ans, bourgeois de Paderfin, District d'Avenches, domiciliée à Dentha bailliage de Morat, fille de Abram George Freyraud et de Anna Huber, après que les époux m'ont exhibé les certificats de publications de bans de ce mariage qui ont eu lieu dans les Paroisses de Corsier, de Montet, de Morat et de Praoug. Les certificats rappelés dans cette inscription, demeurent déposés aux Archives de la Cure et inscrits sous N<sup>o</sup> 16. dans le Canton concernant les Actes de Mariage avec les autres pièces y relatives et spécifiées comme suit :

1. Les certificats de publication de bans, dans les Paroisses de Corsier, Montet, Morat, et Praoug.
2. Une permission du Canton de Préboung de faire publier les bans à Morat.
3. Un acte d'origine de l'époux.
4. Le billet d'union.
5. La permission, ou consentement du Pasteur de Praoug.

Mellet-Gival Pasteur.

Je certifie que la présente copie est conforme à l'original déposé aux Archives de la seconde Cure d'Avenches.

Avenches trente et un Décembre mil huit cent vingt sept.

Mellet Gival D'ane d'Avenches  
Pasteur de Donatyre







REGISTRE DES MARIAGES

Page

de la Paroisse de

|  |
|--|
|  |
|--|



Page

REGISTRE DES MARIAGES

de la Paroisse de

no



## DE LA PAROISSE de Donatypre Cercle d'Avenches

Le vingt six Juin mil-huit-cent vingt huit  
a été célébré le mariage promis

N<sup>o</sup> 17.Raymond  
allié  
Senaud.

Entre

Jean Daniel Raymond  
fils de feu David Elie Raymond  
et de Elisabeth née Alubert sa  
femme  
de Donatypre  
y domicilié  
agé de vingt six ans

Et Benigne Marguerite Senaud  
fille de Samuel Senaud  
et de Rose née Martin sa femme  
d'Avenches.  
domiciliée à Donatypre  
agée de vingt un ans.

Témoins

Daniel Alubert de Donatypre  
François Boulet de Donatypre.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des bans publiés sans opposition dans les paroisses d'Avenches  
et de Donatypre les quels sont déposés aux archives de la Cure.

Mellet-Givrel Pasteur.

Extrait des Registres des Mariages de l'Eglise

Paroissiale de la ville de Neuchâtel en Suisse.

Sur la permission donnée par le Conseil d'Etat, sous date du quatrième  
septembre mil huit cent vingt huit, l'extrait ci dessus a été transcrit  
sur le Registre des Mariages.







## DE LA PAROISSE de Donatye, District d'Arenches

Le dix huit septembre mil-huit-cent vingt huit  
a été célébré le mariage promis

N° 19

Despland  
allié  
Druery

Pierre François Gabriel Despland  
fils de François Despland  
et de Charlotte née Mullener  
de Grandson, Rougemont et Morges  
domicilié à Morges  
agé de trente six ans

Entre

Et Charlotte Druery  
fille de feu Jean Daniel Druery  
et de Susanne Catherine née Langel  
de Paoug  
domiciliée à Paoug  
agée de vingt trois ans

Cémoins

Daniel Cornat de Paoug, François Roulet de Donatye.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des bans publiés sans opposition dans les Paroisses de Grandson  
Rougemont et Morges lesquels sont déposés aux Archives de  
la Cure.

Mellet-Givel Pasteur.



REGISTRE DES MARIAGES

Le vingt six Juin mil-huit-cent-vingt-huit  
à été célébré le mariage promis

N<sup>o</sup> 17

Raimond  
allie  
Senaud.

Entre

Jean Daniel Raimond  
fils de feu David Elie Raimond  
et de Elisabeth née Hubert sa femme  
de Donatyre  
y domicilié  
age de vingt six ans

Et Bénigne Marguerite Senaud  
fille de Samuel Senaud  
et de Rose née Martin sa femme  
d'Avanches  
domiciliée à Donatyre  
agée de vingt un ans.

Cémoius

Daniel Hubert de Donatyre.  
François Roulet de Donatyre.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des bans publics sans opposition dans les paroisses d'Avanches et de  
Donatyre, les quels sont déposés aux Archives de la Cure.

Mellet-Girel Pasteur.



## DE LA PAROISSE de Donatye Cercle d'Arenches.

Le trente Septembre mil-huit-cent vingt huit  
a été célébré le mariage promis

N<sup>o</sup> 20

Penseyres allié  
Rothlisberger.

Jacques Daniel Penseyres  
fils de Jean Pierre Penseyres  
et de Joanne Ester née Deluche  
de Corcelles le Sorat  
domicilié à Donatye  
agé de vingt sept ans

Entre

Et Madelaine Rothlisberger  
fille de Daniel Rothlisberger  
et de Elisabeth née Schour  
du grand Hoeschteten (Dorne)  
domiciliée près Arenches  
agée de vingt deux ans

Cémoins

Hubert, François Roulet.  
de Donatye de Donatye

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des bans publiés sans opposition dans les paroisses de Donatye  
d'Arenches et de Mézières, les quels sont déposés aux Archives  
de la Cure.

De la permission accordée par le département de Justice et  
Police pour la bénédiction du mariage et la dispense de la publica-  
tion des bans dans le lieu d'origine de l'épouse, le vingt cinq  
septembre mil huit cent vingt huit, la quelle est aussi déposée aux  
Archives de la Cure.

Mellet-Givet Pasteur.



## REGISTRE DES MARIAGES

Le vingt trois Octobre mil-huit-cent-vingt huit  
à été célébré le mariage promis

N<sup>o</sup> 21Gollier  
allié

de Niderhusern.

Entre

Louis Frédéric Gollier

fils de Samuel Nicolas Gollier

et de Madelaine née Rappin de femme

de Payerne et Lutry

domicilié à Payerne.

agé de trente ans

Et Rose Blanche <sup>Niderhusern</sup> (ditte Louise) de

fille de Rodolp de Niderhusern

et de Marianne Blanc

d'Avenches d'Yverdon.

domiciliée à Avenches.

agée de seize ans.

Cémoins

Auguste Schaires de Donatye

François Roulet de Donatye

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des bans publiés sans opposition dans les Paroisses d'Avenches de  
Payerne, d'Yverdon, de Lutry, les quels sont déposés aux Archives  
de la Cure. F. 21

Mellet-Givel Pasteur.

Je certifie que la présente copie est conforme à l'original déposé  
aux Archives de la Seconde Cure d'Avenches.

Avenches seize Janvier mil huit cent vingt neuf.

Mellet-Givel Digne d'Avenches

Pasteur de Donatye.



## DE LA PAROISSE de Donatjre

Le vingt six Février mil-huit-cent vingt neuf.  
a été célébré le mariage promis

N<sup>o</sup> 22.

Delorme  
allié  
Rosset.

Jean Samuel Delorme.  
fils de Jean Pierre Delorme  
et de Elisabeth née L'iquillou  
de Vallamand dessus.  
y domicilié  
agé de quarante deux ans.

Entre

Et Susanne Sylvia Henriette Rosset.  
fille de Abram Frédéricale Rosset  
et de Anne Marie née Preyraud  
d'Avenches  
y domiciliée  
agée de trente ans.

Cémoins

Emanuel Rosset d'Avenches

Henri Delorme de Vallamand dessus.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des bans publiés sans opposition dans les Paroisses d'Avenches &  
de Vallamand dessus, du billet d'arma, ~~du~~ du Contentement du  
Rector & Du Pasteur de Vallamand dont les quels sont déposés aux  
Archives de la Cure.

e Mellot-Givrel Pasteur.



REGISTRE DES MARIAGES

Le vingt trois Juillet mil-huit-cent-vingt-neuf  
à été célébré le mariage promis

N° 23.

Berameck  
allié  
Miauton

George Berameck  
fils de Vincent Berameck  
et de Marie Anne née Uhtik  
de Donatyrre  
domicilié à Payerne  
agé de trente quatre ans

Entre

Et Catherine Miauton  
fille de Jean David Miauton  
et de Marianne Reymond  
d'Oleyres  
domiciliée à Oleyres.  
agée de trente sept ans.

Cémoius

Francois Dombald  
Louis Beaudet

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des bans publiés sans opposition dans les Paroisses d'Avenches, de  
Donatyrre et Payerne, du billet d'amen et du Contentement du  
Pasteur d'Avenches lesquels sont déposés aux Archives de la Cure.

Mellet Givrol Pasteur



## DE LA PAROISSE de Donatyre, District d'Avenches.

Le vingt Août mil-huit-cent vingt neuf  
a été célébré le mariage promis

N<sup>o</sup> 24.

Bessard  
allié  
Coinchon.

Entre

Julien Antoine Louis Bessard  
fils de Frédéric Bernard Bessard  
et de Louise née Munier  
de Bellerive  
domicilié à Salavaud  
agé de vingt trois ans

Et Louis Mariannes Coinchon  
fille de Nicolas Coinchon  
et de Magdeleine née Bonnamand  
de Bellerive  
domiciliée à Salavaud  
agée de vingt deux ans.

Cémoins

Jean Frédéric Coinchon. Samuel Roulet.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des bans publiés sans opposition dans la Paroisse de Cotterd,  
du billet d'armes, du consentement du Père et de la Mère de l'Épouse,  
et du Pasteur de Cotterd, les quels sont déposés aux Archives de  
la Cure.

Mellet Givel Pasteur.

Je certifie que la présente Copie est conforme à l'original  
déposé aux Archives de la Seconde Cure d'Avenches.

Avenches trente et un Décembre mil huit cent  
vingt neuf.

Mellet Givel Pasteur.



# REGISTRE DES MARIAGES

N<sup>o</sup>

Le \_\_\_\_\_ mil-huit-cent-  
à été célébré le mariage promis

Entre

Et

fils de

fille de

et de

et de

d

d

domicilié

domiciliée

agé de

agée de

Cémoins

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu



## DE LA PAROISSE de Donatye district d'Avenches.

Le quatrième novembre mil-huit-cent trente  
a été célébré le mariage promis

N° 25.

Grandjean  
alliéVeuve Mottet  
née Durussel.

Par arrêt du Tribunal  
du District de Yverne,  
ce mariage a été dissous  
par le divorce.  
signé: Le Gras, procureur  
Mention conforme  
l'atteste:

*M. Gras*

Entre

Louis Siméon Grandjean

fils de Jean Louis Grandjean

et de Marianne née Amiet son

Épouse  
de Bellerive

domicilié à Hennis

agé de trente trois ans

Et Jeanne Henriette Mottet née  
Durussel

fille de Abram Philippe Durussel

et de Jeanne Salomé née Durussel

d'Hennis

y domiciliée

agée de quarante huit ans.

Veuve en premières nocer de

Jean Samuel Mottet.

Cémoins

François Roulet de Donatye

Emanuel Martin de Donatye

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
Des bans de Mariage publiés sans opposition dans la paroisse de  
Granges et de Cottard.

de billet d'armes et du Consentement du Pasteur de Granges  
lesquelles pièces sont déposées aux archives de la seconde cure  
d'Avenches, sous le N° 25

Mottet-Givel Pasteur.

Pour copie conforme

attesté Mottet-Givel Digne d'Avenches

Pasteur de Donatye

Avenches le 2 Janvier 1831







DE LA PAROISSE d

*Le* *mil-huit-cent*  
*a été célébré le mariage promis*

*N<sup>o</sup>*

*Entre*

*Et*

*fils de*

*fille de*

*et de*

*et de*

*d*

*d*

*domicilié*

*domiciliée*

*agé de*

*agée de*

*Cémoius*

*La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu*







## DE LA PAROISSE de Donatyrre cercle d'Avenches

1830

Le quatorze Décembre mil-huit-cent trente  
a été célébré le mariage promis

N° 26.

Revelly  
allie  
Despland

Entre

Daniel Benjamin Revelly

fils de Abram Friedrich Revelly

et de Rose née Tricot

d'Avenches

domicilié à Donatyrre vers Avenches

agé de vingt cinq ans

Et Marie Jenny Despland

fille de David Samuel Despland

et de Catherine née Keller

de Grandson

domiciliée à Donatyrre vers Avenches

agée de vingt cinq ans.

Cémoius

Charles Senaud, François Roulet

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des bans de Mariage publiés sans opposition dans les paroisses  
d'Avenches et de Grandson, du billet d'asmar et du consentement  
des Pasteurs d'Avenches.

lesquelles pièces sont déposées aux archives de la seconde  
Cure d'Avenches sous N° 26.

Mellet-Gysel



## REGISTRE DES MARIAGES

Le Onze Novembre mil-huit-cent-trente et un  
à été célébré le mariage promis

N<sup>o</sup> 27.Ryser  
allie  
Hoffer.

Entre

Abram Daniel Ryser  
fils de Abram Samuel Ryser  
et de Marianne née Gedet  
de Friederonts District de Rangen Canton  
de Borne  
domicilié à Donatye  
agé de vingt huit ans

Et Rose Hoffer  
fille de Daniel Hoffer et de Marguerite née  
et de Senaud sa femme  
de Donatye  
domiciliée à Donatye  
agée de vingt cinq ans

Cémoins

Daniel Senaud, Daniel Gedet.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
de la permission du Département de Justice et Police en date du  
septième novembre mil huit cent trente et un, de annonces publiées  
sans opposition dans les Paroisses de Donatye et de Payerne  
du Billet d'amee des acts de naissance de l'Espoux et de l'Espouse.

Les quelles pièces sont déposées aux archives de la Secours Rue  
d'Arènes Jour N<sup>o</sup> 27.

Mellier-Gros, Pasteur.



## DE LA PAROISSE de Donatypre

Le deux Décembre mil-huit-cent trente-un  
a été célébré le mariage promis

## Entre

|                                                 |                             |
|-------------------------------------------------|-----------------------------|
| Frédéric Wilhelm Fecht                          | Et Justine Mutzler.         |
| fils de Charles Frédéric Fecht                  | fille de David Mutzler      |
| et de Justiane née Sprenger                     | et de Charlotte née Nisset. |
| de Seiselheim au grand <sup>Païs</sup> Duché de | d'Avenches                  |
| domicilié à Avenches                            | domiciliée à Avenches       |
| agé de vingt six ans                            | agée de vingt six ans       |

## Cémoins

Ulrich Meder  
Frédéric Walter

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
de la permission du Département de Justice et Police du vingt  
cinq Novembre mil huit cent trente un, du ban de mariage  
publiés sans opposition dans la paroisse d'Avenches  
d'une lettre du Département de Justice et Police du vingt  
neuf Novembre mil huit cent trente un, du billet  
d'armes et du consentement du Pasteur d'Avenches,  
Les annonces publiés dans le lieu d'origine de l'époux et de  
ment aux archives du Gouvernement.

Les quelles papiers sont déposés aux archives de la Seconde  
Cure d'Avenches sous n<sup>o</sup> 28.

Mellet-Givet. Pasteur.  
Pour copie conforme attesté Mellet-Givet Pasteur  
de Donatypre Diocèse d'Avenches.

Avenches 31 Décembre 1831.

N<sup>o</sup> 28

Fecht  
allié  
Mutzler.



REGISTRE DES MARIAGES

N<sup>o</sup>

Le *mil-huit-cent-*  
*à été célébré le mariage promis*

Entre

Et

fils de

fille de

et de

et de

d

d

domicilié

domiciliée

agé de

agée de

Cémoius

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu



(1832.)

Page 27.

DE LA PAROISSE de Donatypre

Le trente Avril mil-huit-cent trente deux  
a été célébré le mariage promis

N° 29  
Senaud  
&  
Stoffer.

Entre

Daniel Samuel Senaud  
fils de Pierre Daniel

Et Louise Madeleine Stoffer  
fille de feu Daniel

et de Susanne née Senaud sa femme  
d'avenches  
& domicilié.  
agé de vingt huit ans

et de Marguerite née Senaud sa femme  
de Donatypre  
& domiciliée  
agée de vingt huit ans.

Cémoins

François Roulet, Henri Allembach

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des bans de mariage publiés sans opposition dans les paroisses de  
Donatypre et d'avenches, et du bittet d'armes.

Les trois pièces demeurent aux Archives de la Secours Cure  
d'avenches!

Mellet Givél. Pasteur

1.



REGISTRE DES MARIAGES

Le vingt six septembre mil-huit-cent-trente deux  
à été célébré le mariage promis

N° 30

Debossens  
allié  
Thiebaud

Louis Debossens  
fils de feu Daniel Nicolas Debossens  
et de Catherine, née Mayor  
d'Avenches  
y domicilié  
age de <sup>quarante</sup> ~~sept~~ sept ans.

Entre

Et Olimpe mariette Thiebaud  
fille de Pierre Henri Thiebaud  
et de Susanne Louis Olimpe née de  
de Buttet au Canton de Neuchâtel  
y domiciliée  
agée de vingt six ans.

Cémoins

François Roulet

Benjamin Sonnaillon

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
de la permission <sup>du Département</sup> de Justice et Police du huit septembre mil huit  
cent trente deux, des bans de mariage publiés sans opposition à  
Avenches et à Buttet, du billet d'armes  
desquelles pièces sont déposées aux Archives de la Seconde. Cure d'Avenches  
sous N° 30.

Mellet-Givel Pasteur.



## DE LA PAROISSE de Donatye Cercle d'Arenches.

Le dix huit Décembre mil-huit-cent trente deux  
a été célébré le mariage promis

N° 31.

Raimond  
allié  
Hubert.

Louis Henri Raimond  
fils de Pierre Raimond  
et de Marie Françoise née Dormaillon  
de Donatye  
domiciliés à Donatye  
agé de trente ans

Entre

Et Louise Hubert  
fille de Etie Hubert  
et de Susanne née Moser  
de Donatye  
domiciliée à Donatye  
agée de vingt six ans

Cémoius

François Roulet.

Daniel Hubert.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des annonces publiques sans opposition dans la paroisse de  
Donatye et du billet d'armes.

Ces deux pièces demeurent aux Archives de la seconde  
Cure d'Arenches - sous N° 31.

Mellet-Givel Pasteur.

Pour copie conforme à l'original déposé aux Archives de la seconde  
Cure d'Arenches.

Arenches trente et un Décembre mil huit cent trente  
deux

Mellet-Givel Pasteur de Donatye  
Diaque d'Arenches.



REGISTRE DES MARIAGES

N<sup>o</sup>

Le mil-huit-cent-  
à été célébré le mariage promis

|           |       |            |
|-----------|-------|------------|
|           | Entre |            |
|           |       |            |
|           | Et    |            |
| fils de   |       | fille de   |
| et de     |       | et de      |
| d         |       | d          |
| domicilié |       | domiciliée |
| agé de    |       | agée de    |

Cémoins

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu



## DE LA PAROISSE de Donatye

Le quatorze Mars mil-huit-cent trente trois  
a été célébré le mariage promis

N° 32.

Sandriest  
allié  
Boulard.

samuel Frédéric (dit Hector)  
fils de Jean samuel Sandriest  
et de Lisette née Merle  
de Donatye, né d'Arenches  
domicilié à Donatye rue Arenches  
agé de vingt quatre ans

Entre

Et Marguerite Boulard  
fille de Abram samuel Boulard  
et de Marguerite née Gentien  
de Constantine  
domiciliée rue Constantine  
agée de vingt-un ans.

Cémoins

Abram Jugnin, François Routet.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des annonces publiées sans opposition dans la paroisse de  
Constantine et d'Arenches, du billet d'amen et du consentement  
du Pasteur d'Arenches.

Ces quatre pièces demeurent aux Archives de la Seconde  
Cure, d'Arenches sous N° 32.

Mellet-Givél Pasteur.

Je certifie que la présente copie est conforme à l'original déposé  
aux archives de la Seconde Cure, d'Arenches.

Arenches trente et un Décembre mil huit cent  
trente trois

Mellet-Givél Pasteur de Donatye  
Diaque d'Arenches.



# REGISTRE DES MARIAGES

N<sup>o</sup>

Le \_\_\_\_\_ mil-huit-cent-  
à été célébré le mariage promis

|           |       |            |
|-----------|-------|------------|
|           | Entre |            |
|           | Et    |            |
| fils de   |       | fille de   |
| et de     |       | et de      |
| d         |       | d          |
| domicilié |       | domiciliée |
| agé de    |       | agée de    |

Cémoius

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu



## DE LA PAROISSE d

*Le* \_\_\_\_\_ *mil-huit-cent*  
*a été célébré le mariage promis*

*N<sup>o</sup>*

*Entre*

*Et*

*fils de*

*fille de*

*et de*

*et de*

*d*

*d*

*domicilié*

*domiciliée*

*agé de*

*agée de*

*Cémoius*

*La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu*



REGISTRE DES MARIAGES

Le \_\_\_\_\_ mil-huit-cent-  
à été célébré le mariage promis

N<sup>o</sup>

Entre

Et

fils de

fille de

et de

et de

d

d

domicilié

domiciliée

agé de

agée de

Cémoins

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu



## DE LA PAROISSE de Donatypre encl. d'Avenches.

Le vingt-un août mil-huit-cent trente quatre  
a été célébré le mariage promis

N° 33.

Floffer  
allié  
Gigaud.

## Entre

Jean Pierre Floffer  
fils de Daniel Floffer  
et de Marianne née Scheiterberg  
de Donatypre  
domicilié à Donatypre  
agé de vingt deux ans

Et Henriette Louise Julie Gigaud  
fille de Frédéric Gigaud  
et de Julie Louise née Bouet  
de Neuchâtel  
domiciliée à Donatypre  
agée de dix sept ans

## Cémoins

Louis Chuard, François Routet.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des annonces publiées sans opposition dans les paroisses de  
Donatypre et de Neuchâtel, de la permission du département  
de Justice et Police du dix huit août mil huit cent trente  
quatre, du consentement du Tuteur de l'Épouse et de deux parents de  
celui de la mère de l'Épouse, de l'extrait de baptême de  
l'Épouse et du billet d'asmes. Ces sept pièces demeurent aux  
Archives de la Seconde Cure d'Avenches sous N° 33.

Mellet Givél Pasteur.

Je certifie que la présente copie est conforme à l'original déposé aux  
Archives de la Seconde Cure d'Avenches.

Avenches 31 Aô 1834.

Mellet Givél Pasteur.







DE LA PAROISSE d

N<sup>o</sup>

Le *mil-huit-cent*  
*a été célébré le mariage promis*

Entre

Et

*fils de*

*fille de*

*et de*

*et de*

*d*

*d*

*domicilié*

*domiciliée*

*agé de*

*agée de*

Cémoius

*La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu*



# REGISTRE DES MARIAGES

N<sup>o</sup>

Le \_\_\_\_\_ mil-huit-cent-  
à été célébré le mariage promis

Entre

Et

fils de

fille de

et de

et de

d

d

domicilié

domiciliée

agé de

agée de

Cémoins

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu



## DE LA PAROISSE de Donatypre

Le vingt quatre Avril mil-huit-cent trente cinq  
a été célébré le mariage promis

N<sup>o</sup> 34.  
Berquer  
allié  
Strell

Entre  
Christian Berquer  
fils de Ulrich Berquer  
et de Marie Ryz  
de Langnau.  
domicilié à Donatypre  
agé de vingt deux ans

Et de Marguerite Madeleine  
Strell  
fille de Jean Nicolas Strell  
et de Elisabeth Schoumacher  
de Gessenay  
domiciliée à Donatypre  
agée de trente un ans.

## Témoins

François Roulet. Samuel Strell.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
Des bans publiés dans opposition dans les Paroisses de  
Donatypre, de Langnau et de Gessenay; De la permis-  
sion accordée par le Département de Justice et Police,  
le quatorze Mars mil huit cent trente cinq, du consente-  
ment donné à l'Époux mineur, par ses père et mère, le cinq  
Décembre mil huit cent trente quatre, des extraits de  
baptême de l'Époux & de l'Épouse et du billet d'armes.  
Lesquelles pièces sont déposées aux Archives de la Seconde  
Cure d'Aranches au Numéro 34.

Mellet-Givol Pasteur.



## REGISTRE DES MARIAGES

Le vingt cinq septembre mil-huit-cent-trente cinq  
à été célébré le mariage promis

N° 35.

Hummel  
allié  
Fornero.

Samuel Frédéric Hummel  
fils de Jacob Hummel  
et de Marianne Elisabeth née Fouché  
de Schertzanton d'Argovie,  
domicilié à Avenches  
agé de quarante deux ans

Entre

Et Marie Salomé Elisabeth  
Fornero  
fille de Abram Daniel Fornero  
et de Susanne Marguerite née  
Kizeling  
d'Avenches  
y domiciliée  
agée de quarante deux ans.

Cémoins

Louis Fouché, Frédéric Martin.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des bans publiés sans opposition dans la paroisse de Schertz  
et d'Avenches; de la permission accordée par le Département  
de Justice et Police le dix huit août mil huit cent trente  
cinq, du consentement du ministre suffragant d'Avenches, des  
extraits de baptêmes de l'époux et de l'épouse et du billet  
d'union. Lesquelles pièces sont déposées aux archives de la  
seconde cure d'Avenches au numéro 35. folio 33.

Mellet-Givod Pasteur.



## DE LA PAROISSE de Donatye.

Le vingt cinq septembre mil-huit-cent trente cinq  
a été célébré le mariage promis

N° 36.  
Raimond  
allié  
Mouney.

## Entre

Meun Jaques Raimond

Et Ursule Thensiette Mouney

fils de Jaques Raimond

fille de Nicolas Mouney

et de Rose Susanne. née Mouney

et de Elisabeth née Guilloud

de Donatye

de Villars le Grand

et domicilié

et domiciliée

agé de vingt sept ans

agée de vingt six ans.

## Cémoins

Seun Pouchs, Frédéric Martin.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des baux publiés sans opposition dans les paroisses de  
Avenches, Donatye et Villars, de l'extrait de baptême de  
l'épouse et du billet d'armes; lesquelles pièces sont déposées  
aux archives de la seconde cure d'Avenches au numéro 36.

Mollot-Gival Pasteur



# REGISTRE DES MARIAGES

Le vingt neuf septembre mil-huit-cent-trente cinq  
à été célébré le mariage promis

N<sup>o</sup> 37.  
Tschiffeli  
allé  
Wulliamy

Entre

Alfred Tschiffeli  
fils de Jacob Georges Tschiffeli  
et de Jeanne Marguerite Charlotte  
née Cornas  
de Cudrefin, Berne et Neuxville  
domicilié à Neuxville  
agé de vingt six ans

Et Louise Henriette Wulliamy  
fille de Philippe Victor Wulliamy  
et de Marguerite Charlotte née Givel  
de Nozray  
domiciliée à Luyerne  
agée de vingt trois ans

Cémoius

Frédéric Cornas, François Roulet

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des bans de mariage publiés sans opposition dans les paroisses  
de Cudrefin, Berne, Neuxville, Luyerne, Yvonand; de la  
permission accordée par le Département de Justice et Police le  
vingt trois septembre mil huit cent trente cinq, du consente-  
ment du Pasteur de la Neuxville, des extraits de baptême  
des deux Epoux et du billet d'armes. Desquelles pièces sont  
déposées aux archives de la seconde cure d'Avenches au numéro  
37, folio 35.

Mellet-Givel. Pasteur

Je certifie que la présente  
copie est conforme à l'original déposé aux  
Archives de la Seconde Cure d'Avenches.  
Avenches le 11 Janvier 1836.  
Mellet-Givel Pasteur d'Avenches



DE LA PAROISSE d

Le vingt Octobre mil-huit-cent trente cinq  
a été célébré le mariage promis

N° 38.

Entre

Louis Auguste  
Senaud  
allié  
Senaud

Louis Auguste Senaud  
fils de Daniel Senaud  
et de Susanne née Senaud  
d'Avenches  
domicilié à Donatyrerie Avenches  
agé de vingt sept ans

Et Louise Senaud  
fille de Jean Samuel Senaud  
et de Rose née Martin  
d'Avenches  
domiciliée à Donatyrerie  
agée de vingt cinq ans.

Cémoins

Frédéric Guillaume Buche de Malleraja canton de  
Berne. Nicolas Revellay d'Avenches.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des bans publiés sans opposition dans les paroisses de  
Donatyrerie et d'Avenches, des extraits de baptêmes des deux  
époux et du billet d'armes, lesquelles pièces sont déposées aux  
Archives de la Seconde Cure au Mellot-Givet Pasteur  
Numero 38, folio 36.



## REGISTRE DES MARIAGES

Le vingt neuf Octobre mil-huit-cent-trente cinq  
à été célébré le mariage promis

N<sup>o</sup> 39.

Jean Emmanuel  
Raimond  
allié  
Bornand.

Jean, Emmanuel Raimond  
fils de Pierre Raimond  
et de Marie, Françoise née Sonnaillon  
de Donatye  
aj domicilié  
agé de trente ans

Entre

Et Rose, Louise, Augustine Bornand  
fille de Jean Francois Bornand  
et de Susanne Catherine née Chuaud  
de Donatye  
domiciliée à Donatye rue d'Avenches  
agé de trente quatre ans

Cémoins

Daniel Hubert, Docteur, François Roulet.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des bans publiés sans opposition dans la paroisse de  
Donatye, et d'Avenches, les quels sont déposés aux Archives  
de la Seconde Cure, folio 37. n<sup>o</sup> 39.

Mellet-Givel Pasteur.

Je certifie que la présente  
Copie est conforme à l'original  
déposé aux archives de la Seconde Cure  
d'Avenches.

Avenches le 11 Janvier 1836

Mellet-Givel Diacon d'Avenches  
Pasteur de Donatye.



DE LA PAROISSE d

N<sup>o</sup>

Le *mil-huit-cent*  
a été célébré le mariage promis

Entre

Et

fils de

fille de

et de

et de

d

d

domicilié

domiciliée

agé de

agée de

Cémoins

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu



# REGISTRE DES MARIAGES

N<sup>o</sup>

Le mil-huit-cent-  
à été célébré le mariage promis

|           |       |            |
|-----------|-------|------------|
|           | Entre |            |
|           | Et    |            |
| fils de   |       | fille de   |
| et de     |       | et de      |
| d         |       | d          |
| domicilié |       | domiciliée |
| agé de    |       | agée de    |

Cémoins

*La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu*



1836.

Le dis trente-huit  
à Voruz Pasteur Page 38

DE LA PAROISSE de *Domatyré*.

Le *vingt huit Juin* mil-huit-cent *trente six*  
a été célébré le mariage promis

N° 40  
Maurer  
allié  
Felber.

Entre

*Jean Christian Maurer*  
fils de *Christian Maurer*  
et de *Françoise Stouffly*  
de *Stellen, (Canton de Berne)*  
domicilié *rière Cudrefin*  
agé de *trente trois ans*

Et *Elisabeth Felber*  
fille de *Jean Ulric Felber*  
et de *Madelaine Roth*  
de *Niederbipp (Cant de Berne)*  
domiciliée à *Constantine*  
agée de *vingt-cinq ans*

Génois

*Samuel Daniel Gentison de Constantine*  
*Jean Ulric Felber de Niederbipp*

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des bans de mariage publiés sans opposition dans les paroisses  
de *Montet, Constantine, Niederbipp*; de la permission  
accordée par le département de Justice & Police le *vingt*  
*Mai* mil-huit-cent *trente six*, des extraits de baptême  
de deux époux & du billet d'armes, lesquelles pièces sont  
dépouées aux archives de la Seconde Cure d'Avenches, numé-  
ro 40 folio 39.

*A. Voruz Pasteur*

Je certifie que la présente copie est conforme à l'original déposé aux Archives de la Seconde Cure  
d'Avenches. Avenches le 5 Janvier 1837. *A. Voruz Pasteur*.



## REGISTRE DES MARIAGES

Le quatrième Aout — mil-huit-cent-trente-six  
à été célébré le mariage promis

N<sup>o</sup> 41.

Wolter  
allié  
Hindenlang

Jean-Georges Wolter  
fils de Frédéric Wolter  
et de Salomé Favarger  
de Donatire  
domicilié à Avenches  
agé de trente-six ans

Entre

Et Mariann<sup>te</sup> Marg. Hindenlang  
fille de Barthelémy Hindenlang  
et de Madelaine Cuendy  
de Wâle  
domiciliée à Avenches  
agée de vingt-huit ans.

Cémoins

Hector Soncaillon de Donatire  
François Boulet — idem.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des bans de mariage publiés sans opposition dans les paroisses d'Yverdon,  
d'Avenches, & de Donatire; de la permission accordée par le département de  
Justice & Police le 27 Juin 1836. des actes de naissance & de décès de  
la première femme de l'époux, des extraits de baptême des deux époux,  
du fillet d'arme, du consentement du père & de la mère de l'épouse mineure,  
& ensuite du consentement donné par le pasteur d'Avenches son date  
du 3 Aout 1836, lesquelles pièces demeurent déposées aux archives  
de la seconde Cure d'Avenches. Numero 41. folio 40.

A. Voruz Pasteur



## DE LA PAROISSE de Donatire

Le premier Decembre — mil-huit-cent-trente-six  
a été célébré le mariage promis

N° 42.

Hoffer  
allié  
Reymond

Abraham Emanuel Hoffer  
fils de Daniel Hoffer  
et de Marguerite Senaud  
de Donatire  
domicilié à Donatire  
agé de vingt-trois ans

Entre

Et Louise Reymond  
fille de Jacques Reymond  
et de Rose Monney  
de Donatire  
domiciliée à Donatire  
agée de vingt ans.

Cémoius

Jules Monney  
François Roulet

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des bans de mariage publiés sans opposition dans la  
paroisse de Donatire, du billet d'armes de l'époux, et de  
l'autorisation de la mère de l'épouse mineure, lesquelles  
pièces demeurent déposées aux archives de la seconde cure  
d'Avenches. Numéro 42 folio 41.

A. Voruz Pasteur

Je certifie que la présente copie est conforme à l'original  
déposé aux archives de la seconde cure d'Avenches.

Avenches le 20 février 1837.

A. Voruz Pasteur



REGISTRE DES MARIAGES

Le \_\_\_\_\_ mil-huit-cent-  
à été célébré le mariage promis

N<sup>o</sup> \_\_\_\_\_

Entre

Et

fils de

fille de

et de

et de

d

d

domicilié

domiciliée

agé de

agée de

Cémoins

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

Fin



## DE LA PAROISSE de Donatire

Le vingt-deux Juin mil-huit-cent trente sept  
a été célébré le mariage promis

N° 43

Jaccottet allié  
de Bellerive

Jean Jaccottet

fils de Louis Jaccottet

et de Jeanne née Per sa femme  
d' Echallens

domicilié à Montet (Vully)

agé de vingt-sept ans

Entre

Et Louise de Bellerive

fille de Nicolas de Bellerive

et de Marie Elizabeth ni gentison sa femme  
de Bellerive

domiciliée à Bellerive (Vully)

agée de quarante trois ans.

Cémoius

François Roulet de Donatire

François Salfisberg voiturier à Avenches.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des bans de mariage publiés sans opposition dans les  
paroisses d'Echallens, de Cotteret & de Montet; des extraits  
de baptême des deux époux, & ensuite du consentement  
donné par le pasteur de Montet sous date du 21 Juin  
1837, lesquelles pièces demeurent déposées aux Archives  
de la seconde cure d'Avenches. N° 43 folio 42.

A. Voruz Pasteur.



REGISTRE DES MARIAGES

Le septième Décembre mil-huit-cent-trente-sept  
à été célébré le mariage promis

N° 44  
Perriard  
allié  
Beney

Pierre Frédéric Perriard  
fils de Jean Daniel Perriard  
et de Judith nee Bonny sa femme  
de Chevroux  
domicilié à Sallavaux  
agé de trente deux ans

Entre

Et Louis Eugénie Sophie Beney  
fille de Jean Daniel Beney  
et de Anne Gabrielle nee Tapis sa femme  
de Bellerive  
domiciliée à Sallavaux  
agée de quarante trois ans

Cémoins

Abram Louis Loup de Montmagny  
Jean Louis Tombey de Sallavaux

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des bans de mariage publics sans opposition dans les paroisses  
de Lotterd et de Chevroux; des extraits de baptême des deux  
époux & ensuite du consentement donné par le pasteur de  
Lotterd sous date du 6<sup>e</sup> Décembre 1837 lesquelles pièces demeu-  
rent déposées aux Archives de la seconde cure d'Avenches  
N° 44 folio 43.

A. Voruz Pasteur

Je certifie que la présente copie est conforme à l'original  
déposé aux Archives de la seconde cure d'Avenches.  
Avenches le 5 Janv. 1838.

A. Voruz Diacre.

Conformément à l'arrêté du 25<sup>e</sup> 8<sup>bre</sup> 1837 sur la division de  
la paroisse d'Avenches le présent registre sera, à raison  
de ce qu'il m'a été remis des mariages pour la paroisse  
qui dépend de la seconde cure

Avenches le 22<sup>e</sup> 1<sup>bre</sup> 1837.  
Signé de l'Évêque de Lausanne  
Auguste Tomalley



## DE LA PAROISSE d

Le \_\_\_\_\_ mil-huit-cent  
 a été célébré le mariage promis

N<sup>o</sup>.

Entre

Et

fils de

fille de

et de

et de

d

d

domicilié

domiciliée

agé de

agée de

Cémoius

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu



# REGISTRE DES MARIAGES

N<sup>o</sup>

Le \_\_\_\_\_ mil-huit-cent-

à été célébré le mariage promis

Entre

Et

fils de

fille de

et de

et de

d

d

domicilié

domiciliée

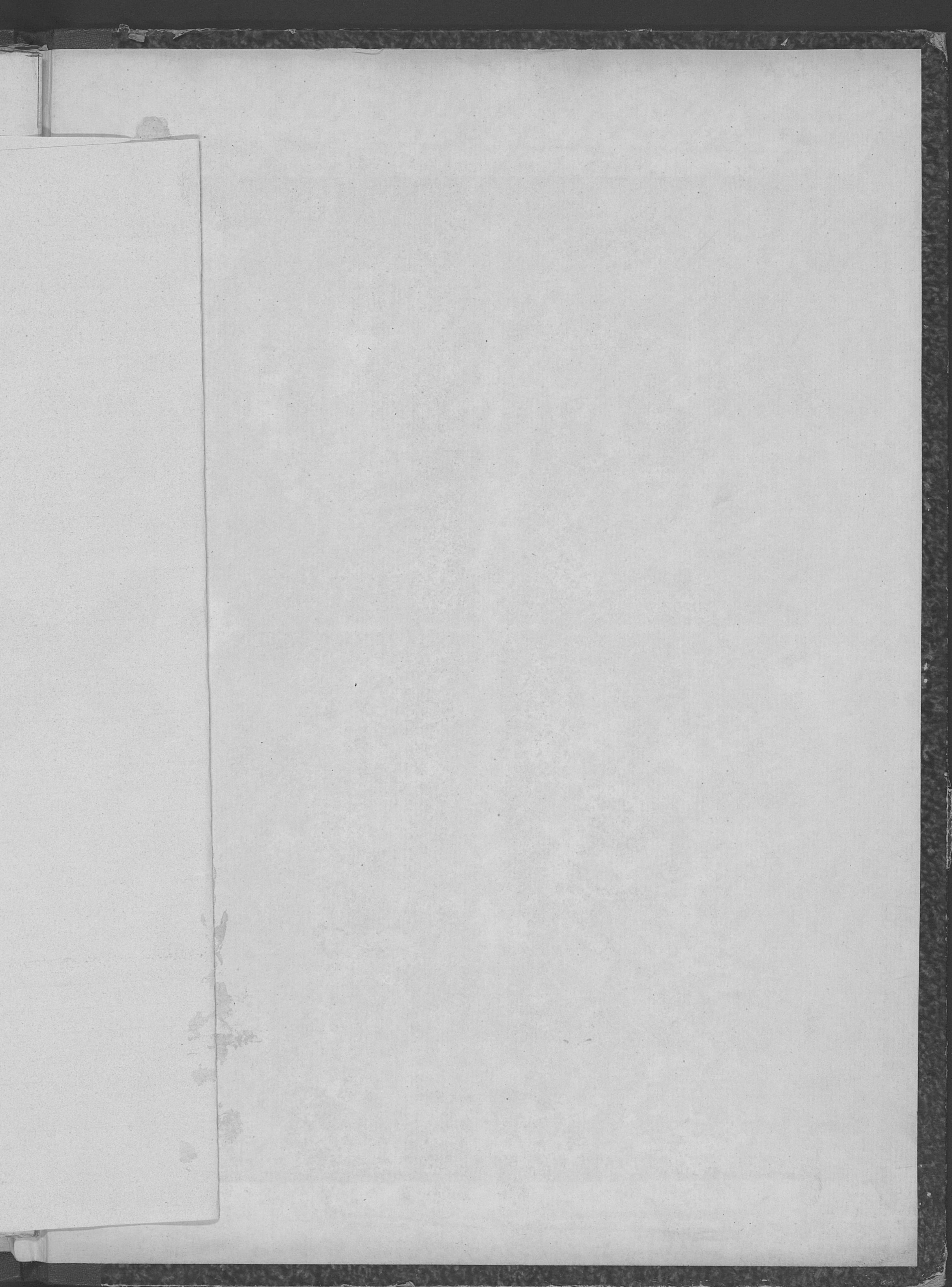
agé de

agée de

Cémoins

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu







Ec

M A

7



B.

1822. Bettex - Savary. 1.  
 1829. Bareneck - Miauton. 21.  
 1829. Bessard - Coinchon. 22.  
 1835. Berguer - Strell 32.

1826 Duc - Ruffenach 11.  
 1828. Despland - Druey. 17.  
 1829. Delorme - Rosset 20  
 1832. Debossens - Chieband. 28.

Erisman - Lehman 10.

1823. Fornerod - Flotteron. 5.  
 1824. Fornerod - Heydner. 9.  
~~1832. Raimond - Hubert. 20.~~  
 1831. Fecht - Mutzler 26.

1828 Gollier - Niederhusern 19.  
 1830. Grandjean - Mottet née Ducussel. 23.

1834. Hoffer - Gigant 31.  
 1835. Hummel - Fornerod 33.  
 1836. Hoffer - Raymond. 40

1837 Jaccottet - de Bellerive. 41.

1833. Landriset - Boulard 30.

1823. Monney - Belljean 7  
 1826. Moret - Petit. 11.  
 1826 Martin - Pété. 12.  
 1826. Muller - Caille. 13.  
 1836. Maurer - Felber.

P.

1828. Senseyres - Röthlis = } 18<sup>a</sup>.  
 ————— -berger }  
 1837. Perriard - Beney. 42.

R.

1822. Raymond - Merle 2.  
 1822. Rosset - Chuard. 3.  
 1822. Rapin - Sonnaillon. 4.  
 1824. Raymond - Schneider 8.  
 1826 Roulet - Cherbuin. 13.  
 1828. Raymond - Senaud. 15.  
 1828. Raimond - Senaud 18.  
 1830. Revelly - Despland. 24.  
 1831. Ryser - Hoffer. 25.  
 1832. Raimond - Hubert. 29  
 1835 Raimond - Monney. 34.  
 1835. Raimond - Bornand. 37.

1823. Senaud - Deturche. 6.  
 1825. Scheitelberg - Steiner 16  
 1832. Senaud - Hoffer 27.  
 1835. Senaud - Senaud. 36.

1835. Eschiffeli - Wulliamy. 35.

Woltz - Hindenlang. 39.

1827 Zierlen - Greyvand 14<sup>a</sup>.



Page

N<sup>o</sup>

L  
à é

fils d

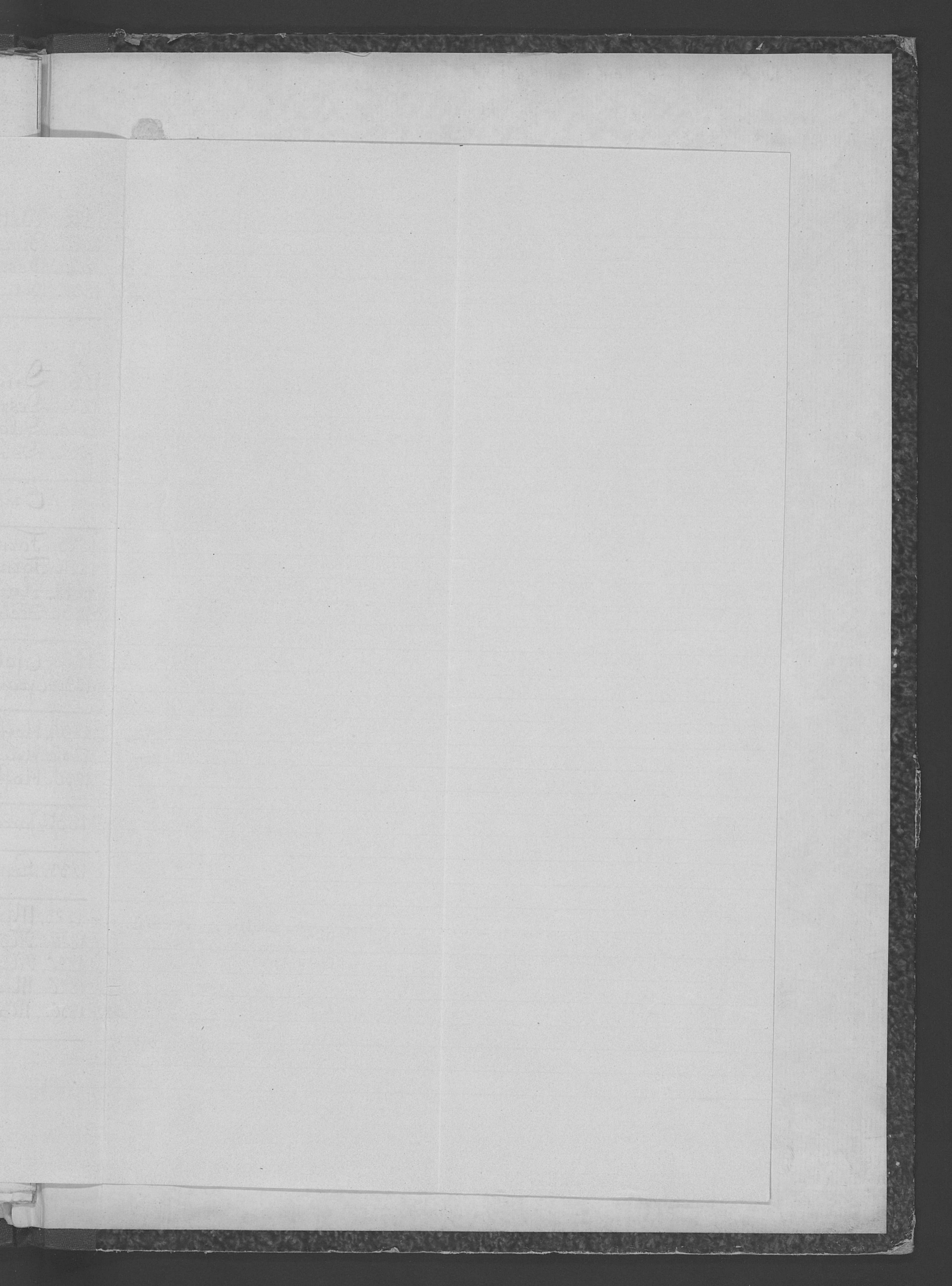
et de

d

de

agé a







Page

N<sup>o</sup>

à é

filis d

et de

d

de

agé a